



IFLA Section Environment, Sustainability and Libraries

IFLA Green Library Award

Critères d'évaluation



IFLA GREEN LIBRARY AWARD

Janvier 2022

Le prix IFLA Green Library Award est divisé en deux catégories : « **La meilleure bibliothèque verte et durable** » et « **Le meilleur projet de bibliothèque verte et durable** ». Toutes les candidatures doivent comporter les informations suivantes (non évaluées) :

- Nom de la bibliothèque, pays et classification
- Budget annuel de la bibliothèque
- Budget consacré au projet
- Résumé et texte de présentation complet de la candidature
- Droit de publication
- Mise à disposition de deux diapositives de présentation (si la candidature est retenue dans la sélection finale)
- Photo de presse avec mention du copyright

Le prix est décerné dans deux catégories :

Catégorie 1 : La meilleure bibliothèque verte et durable

Une **bibliothèque verte et durable** est une bibliothèque qui répond le mieux possible aux exigences des bibliothèques vertes et durables. Pour être retenu dans cette catégorie, le travail environnemental et durable doit impliquer l'ensemble de la bibliothèque. La bibliothèque doit avoir travaillé à la réduction de son empreinte carbone, à la mise à disposition et la mise en place de ressources et de services écologiques. Le travail doit être pratiquement achevé ou avoir été réalisé au cours des 12 derniers mois, et des résultats visuels ou mesurables doivent être disponibles. La taille ou le budget de la bibliothèque ne sont pas déterminants - l'accent est mis sur l'omniprésence du travail environnemental et de l'engagement social (par exemple : un nouveau bâtiment pour la bibliothèque et des services de bibliothèque nouveaux et innovants).

Catégorie 2 : Le meilleur projet de bibliothèque verte et durable

Un **projet de bibliothèque verte** et durable est un projet dont la portée, la durée et le budget sont limités. Le projet peut être spécifique à un ou plusieurs secteurs d'activités de la bibliothèque, mais il doit être significatif dans l'avancement des objectifs environnementaux et durables, au moins au niveau local. Pour être retenu dans cette catégorie, le projet environnemental doit être en cours ou avoir été réalisé au cours des 12 derniers mois, et des résultats visuels ou mesurables doivent être disponibles. La taille du budget dédié au projet n'est pas déterminante - l'accent est mis sur le travail environnemental effectué dans le cadre du projet (par exemple : un projet d'éducation environnementale pour les enfants ou un projet mené avec des étudiants pour le zéro déchet dans la bibliothèque du campus).

Une **mention spéciale** sera accordée à un projet réalisé avec des ressources minimales mais ayant un grand impact.

Critères généraux

1. Qualité de la candidature : le document est-il clair et complet ? La candidature est-elle bien soignée ? Comprend-elle des éléments de narration et des explications détaillées ?
2. La portée de la durabilité : dans quelle mesure la candidature prête-t-elle attention aux aspects environnementaux, économiques et sociaux du développement durable ?
3. L'importance du travail environnemental effectué : quelle est la valeur et l'impact du travail effectué (au niveau local, national ou mondial) ? Quelle est la qualité globale du travail ? Les résultats sont-ils durables ?
4. Le caractère innovant : y a-t-il quelque chose de nouveau ou de créatif dans la candidature au niveau local, national ou mondial ?
5. Communication, engagement local et marketing : comment le travail environnemental est-il communiqué à un public plus large pendant et après le projet ? La communauté ou le groupe cible ont-ils eu l'occasion de participer au travail environnemental ?

La candidature de la meilleure bibliothèque verte et durable doit remplir tous (ou la plupart) des critères ci-dessous.

Le projet de la meilleure bibliothèque verte et durable doit répondre aux critères d'au moins un des domaines ci-dessous.

Durabilité physique

6. Empreinte carbone : la plupart des émissions proviennent des bâtiments de la bibliothèque - ces émissions ont-elles été réduites : efficacité énergétique, gestion des déchets, acquisitions, logistique, chauffage et climatisation, emplacement (y compris l'accessibilité à pied, à vélo et en transport public) ?

7. Gestes écologiques au travail : une routine plus verte a-t-elle été mise en place au bureau?

Durabilité économique

8. Réduction de la consommation : la consommation est-elle réduite ? Comment ?

9. Économie circulaire : l'adoption par la bibliothèque de l'économie circulaire et de partage est-elle avancée et a-t-elle été rendue accessible à la communauté ? La bibliothèque favorise-t-elle l'adoption de l'économie circulaire et de partage en proposant des espaces et des dispositifs partagés ?

Développement durable qualitatif et social

10. Empreinte carbone : dans quelle mesure les utilisateurs peuvent-ils diminuer leur propre empreinte carbone en utilisant les collections, les services, les espaces partagés ou les appareils de la bibliothèque ? La bibliothèque permet-elle aux utilisateurs de réduire plus facilement leur consommation ? Les utilisateurs sont-ils conscients de la démarche de leur bibliothèque?

11. Services de bibliothèque verte et durable : la bibliothèque offre-t-elle un accès simple à des informations environnementales fiables et actualisées ? La bibliothèque propose-t-elle des dispositifs de sensibilisation au développement durable ou propose-t-elle des projets de veille et de recherche d'informations dans ce domaine ?

12. Durabilité sociale : l'éducation, l'alphabétisation, l'engagement local, la diversité interculturelle, l'inclusion sociale et la participation générale sont-ils démontrables ? La bibliothèque travaille-t-elle activement avec ses usagers pour réduire les inégalités ?

Limitation de l'impact environnemental

13. Limitation de son impact environnemental : la bibliothèque a-t-elle fixé des objectifs environnementaux délibérés et travaille-t-elle à la réduction de son propre impact négatif sur l'environnement ? La politique environnementale, l'engagement et les résultats du travail environnemental sont-ils communiqués à un public plus large ?

14. Engagement envers les objectifs et programmes environnementaux généraux : la bibliothèque s'est-elle engagée à respecter des certifications, des programmes ou des accords environnementaux ? Le travail de la bibliothèque répond-il aux objectifs de développement durable des Nations Unies - si oui, lesquels et comment ?

Traduit par Sarah Foezon et Morgane Delaporte